

## Association des Membres De l'Ordre des Palmes Académiques Section de Loire-Atlantique

*L'assemblée Générale de l'AMOPA 44 s'est tenue le samedi 19 mars 2016 au collège La Reinetière de Sainte-Luce où nous avons été accueillis par Catherine Flécher, la principale, particulièrement honorée de nous recevoir. C'est l'occasion pour l'assemblée d'écouter les traditionnels rapports concernant l'année scolaire 2015-2016.*

### Rapport moral du Président Pascal Bichon.

Conformément à ses missions, et grâce au travail mené par son Comité consultatif, l'AMOPA 44 a agi dans trois domaines au cours de cette année écoulée : la promotion de l'Ordre, l'éducation avec les établissements scolaires, et la convivialité entre ses membres. Ont également été poursuivis les efforts de communication, à la fois pour mieux nous faire connaître et pour entretenir un lien précieux avec nos adhérents.

Composé de 13 membres, le **Comité s'est réuni** 5 fois depuis la dernière A.G, pour programmer, organiser puis faire le bilan des différentes activités.

Ajoutons pour la **liaison avec les instances nationales**, que la section a été représentée au congrès de Besançon les 23 et 24 mai, ainsi qu'à la conférence des présidents le 25 novembre.

Concernant son rôle de **promotion de l'Ordre des Palmes Académiques**, L'AMOPA a organisé comme chaque année une cérémonie de remise des décorations. C'est aussi l'occasion d'inviter les nouveaux promus à venir rejoindre l'association. Cette année nous étions reçus par le Préfet de Région, en présence du Recteur d'Académie, du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et du Président du Conseil Départemental.

Par ailleurs, l'AMOPA a organisé cette année encore **plusieurs concours proposés aux établissements scolaires**. Tout d'abord le concours national de Défense et Illustration de la Langue Française en partenariat avec l'Inspection Académique, qui donne l'occasion à des jeunes de montrer leur savoir-faire en écriture, poésie et création de nouvelles. Les beaux prix qu'offre à leur intention la ville Nantes, constituent ensuite de belles et justes récompenses.

Également en collaboration avec le Comité Régional Olympique et Sportif d'une part, puis l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite d'autre part, nous avons lancé des concours d'affiches destinés aux élèves, toujours avec le soutien actif de l'Inspection Académique.

Pour la **convivialité entre les membres de l'association**, le Comité a organisé cette année 4 sorties à la journée ou demi-journée dans un rayon proche de Nantes, ainsi qu'un voyage d'une semaine en Castille. Il faut ajouter le déjeuner des Palmes en décembre. Ce sont autant d'occasions de découvertes culturelles pour les participants et de connaissance mutuelle entre les membres. A chaque fois ce sont environ 30 à 40 amopaliens et conjoints qui se retrouvent pour partager ces moments de convivialité en commun.

Enfin, nous nous sommes efforcés de **développer une bonne communication**. A chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Des comptes-rendus sont fait également après chaque sortie afin d'enrichir le bulletin.

A chaque cérémonie officielle la presse est invitée, ce qui nous a valu plusieurs fois au cours de l'année, un court article de journal. Il faut noter ensuite le site internet de l'AMOPA 44 fort bien présenté et tenu à jour. Notons pour finir les 4 bulletins réalisés depuis la dernière AG et adressés aux adhérents, ainsi que l'annuaire mis à jour en novembre 2015 adressé aux adhérents tous les deux ans.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons maintenir, voire développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents d'une part, et d'attirer d'autre part de nouveaux titulaires des Palmes, qui soient tentés de nous rejoindre.

Pascal BICHON

### **Rapport d'activités du secrétaire Jacques JOUBERT.**

Celui-ci reprend et commente une liste des activités de l'année avec l'appui un montage photos

- 8 avril 2015 : remise des prix du concours de langue française à la Mairie de Nantes
- 21 mai 2015: sortie à La Roche-sur-Yon, le haras et la chocolaterie
- 11 juin 2015 : sortie au Conservatoire des industries de l'estuaire de la Loire à Couéron
- 25 juin 2015 : remise des prix du concours d'affiches CROS à la Préfecture de Loire-Atlant.
- 8-15 septembre 2015 : voyage en Castille
- 14 octobre 2015 : sortie à Saint-Nazaire, le port et Airbus
- 10 novembre 2015 : sortie au lac de Grand Lieu
- 12 décembre 2015 : déjeuner des Palmes à La Gournerie
- 26 février 2016 : remise des insignes des Palmes à la Préfecture de Loire-Atlantique
- 19 mars 2016 : assemblée générale à Sainte-Luce

*Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité des 31 présents et des 40 pouvoirs relevant de mandats envoyés par des adhérents absents.*

### **Rapport financier du trésorier Pascal MONSELLIER**

Le trésorier indique que le compte-rendu porte sur l'année civile 2015. Il rappelle qu'on doit séparer les activités d'intérêt général (visites, voyages, activités festives...) de celles d'intérêt public (actions en faveur de la jeunesse, actions en faveur de la francophonie), tant dans les comptes que pour les réserves.

#### **Compte financier de la section de Loire-Atlantique**

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2015 qui révèle un solde nettement positif ; celui-ci est dû au solde financier du Congrès 2014 dont le bilan définitif a été intégré aux comptes de la section le 16 janvier 2015, après qu'un versement de 8.000 € a été fait à l'AMOPA nationale en faveur de l'organisation des Congrès ultérieurs.

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Solde</b>
Activités d'Intérêt général	38.347,73 €	31.850,30 €	+ 6.497,43 €
Activités d'Utilité publique		164,19 €	- 164,19 €
Solde de l'année 2015			+ 6.333,24 €

Suite à cet exercice, les réserves de la section se répartissent ainsi au 31 décembre 2015 :

Réserves d'Intérêt général	16.325,72 €
Réserves d'Utilité publique	0 €
Total des réserves au 31 décembre 2015	16.325,72 €

## **2. Rapport des Commissaires aux comptes et vote**

*Après le rapport des commissaires aux comptes Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE, le rapport financier est approuvé à l'unanimité, sauf 1 abstention (celle du trésorier).*

Après la présentation de ces rapports, la séance se poursuit avec les salutations de Philippe CARRIERE, l'inspecteur d'académie qui nous a rejoints et par une conférence de l'un de nos adhérents Augustin BARBARA sur les problèmes posés par l'immigration de peuples de confession musulmane principalement replacée dans un cadre général : il y a toujours eu des vagues migratoires et ce mouvement ne peut que se poursuivre. Donc les enjeux ? Les problèmes posés et les solutions pour un accueil raisonné si possible ?

Deux adhérents nous ont fait par d'une erreur les concernant sur l'annuaire récemment paru.  
Les renseignements sont les suivants.

KERSAUDY Gilles	Professeur agrégé	Officier	27, rue de Nantes	44880 SAUTRON
WEBER Isabelle	Principal de collège	Officier	105, rue Georges Berthomé	44400 REZE
			isabelle.weber@ac-nantes.fr	